



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

### L'Avre

Marquant la limite nord du département d'Eure-et-Loir avec la Normandie, l'Avre, affluent de l'Eure, est une rivière de première catégorie : la bonne qualité de son eau est propice à la biodiversité aquatique et en particulier à la truite. La vallée de l'Avre est également riche en avifaune : les oiseaux migrateurs y trouvent refuge, notamment les cigognes qui, fidèles à leur nid, reviennent chaque année à Montigny-sur-Avre.

C'est dans le bassin de l'Avre que sont captées des sources dont les eaux sont acheminées par l'**aqueduc de l'Avre** pour les besoins en eau potable de la ville de Paris. Cet ouvrage de 102 km de long, avec seulement 25 km sous terre, a été construit en 1893 sur ordre du Préfet de Paris, Eugène Poubelle. Il est toujours en service aujourd'hui. Les eaux de l'Avre sont captées aux sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière (avec un débit quotidien de 100 000 m<sup>3</sup>) et à la source du Breuil à Verneuil-sur-Avre (avec un débit de 10 000 m<sup>3</sup>/jour). L'acheminement se termine au réservoir de Saint-Cloud. Le passage de l'édifice est marqué par une longue sente, entrecoupée par des petites bâtisses en moellons de pierre permettant l'accès à l'aqueduc souterrain. Le passage le plus visible de ce réseau se situe en limite de la commune de Bérrou-la-Mulotière : les **14 arcades de La Meuvette** permettent à l'eau de franchir une vallée plus encaissée, grâce à un système de siphon.

Les bois des Brouilllets sont enclavés entre les vallées de l'Avre et de la Meuvette dont les fortes pentes sont favorables à la diversité floristique. De nombreuses orchidées sauvages y fleurissent au début de l'été.

Balisage	Itinéraires équestres	Itinéraires équestres en attelage
Continuité de direction		
Changement de direction		
Mauvaise direction		



## ACCÈS

RN 12 Paris / Verneuil-sur-Avre, D 676 Montigny-sur-Avre

Ligne SNCF Paris-Vaugirard / Granville,  
gare à Verneuil-sur-Avre (9,5 km)



## HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Montigny-sur-Avre  
Hôtels à Verneuil-sur-Avre et Brezolles  
Camping à Verneuil-sur-Avre  
Restaurants à Verneuil-sur-Avre et Brezolles  
Ravitaillement à Verneuil-sur-Avre et Brezolles



## CHARTRE DU RANDONNEUR ÉQUESTRE

*Ce circuit équestre emprunte des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :*

- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détrit
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- Être prudent aux croisements routiers
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Il est recommandé de porter une bombe

## INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

[www.123randonnee.fr](http://www.123randonnee.fr)  
[infos@123randonnee.fr](mailto:infos@123randonnee.fr)

**Chasse le jeudi**

Circuit proposé par le CDTE Eure-et-Loir

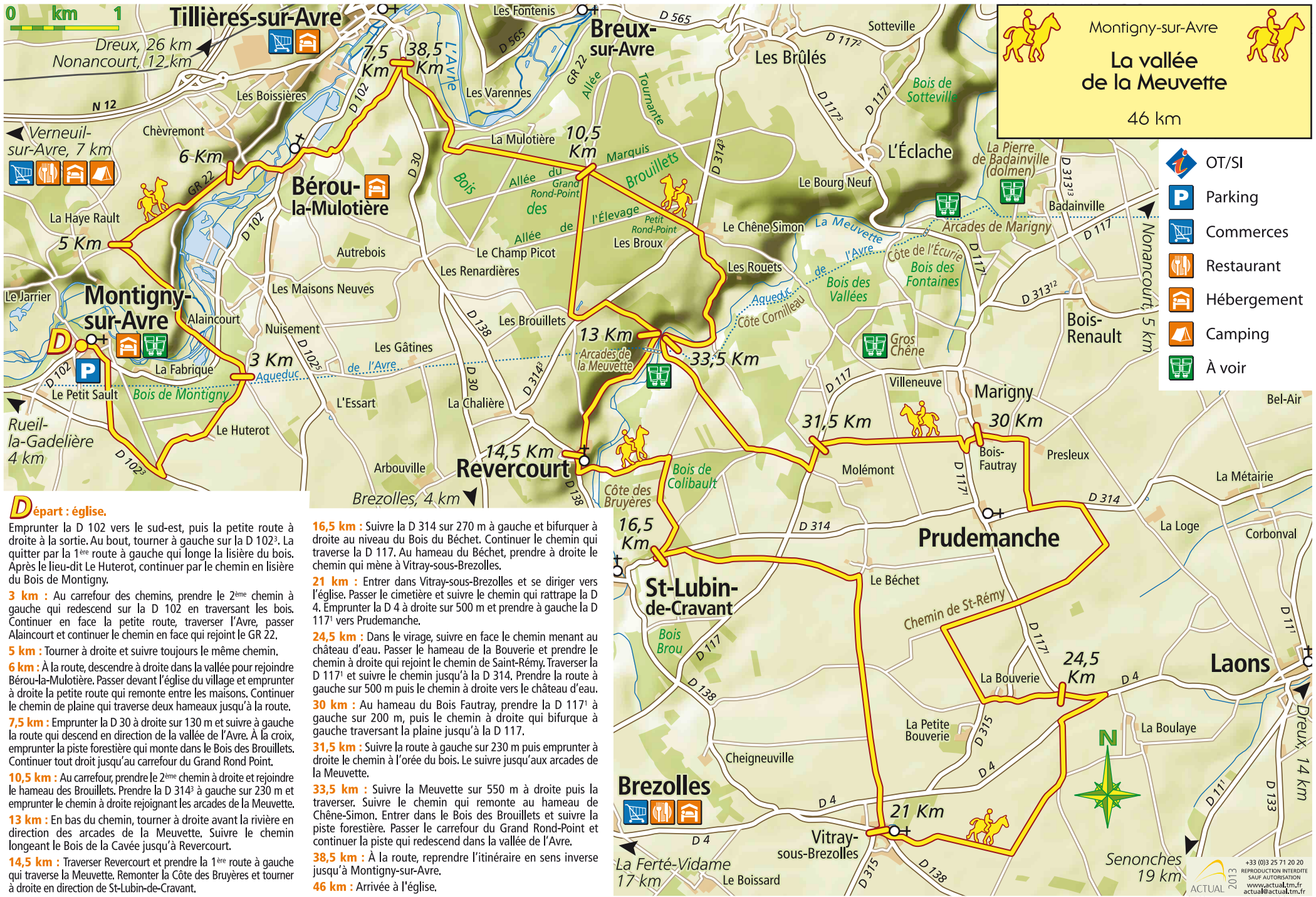
MONTIGNY-SUR-AVRE



Eure & Loir  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

## La vallée de la Meuvette





Montigny-sur-Avre

**La vallée de la Meuvette**

46 km

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir

**D**épart : église.

Emprunter la D 102 vers le sud-est, puis la petite route à droite à la sortie. Au bout, tourner à gauche sur la D 102<sup>3</sup>. La quitter par la 1<sup>ère</sup> route à gauche qui longe la lisière du bois. Après le lieu-dit Le Huterot, continuer par le chemin en lisière du Bois de Montigny.

**3 km :** Au carrefour des chemins, prendre le 2<sup>ème</sup> chemin à gauche qui redescend sur la D 102 en traversant les bois. Continuer en face la petite route, traverser l'Avre, passer Alaincourt et continuer le chemin en face qui rejoint le GR 22.

**5 km :** Tourner à droite et suivre toujours le même chemin.

**6 km :** À la route, descendre à droite dans la vallée pour rejoindre Bérrou-la-Mulotière. Passer devant l'église du village et emprunter à droite la petite route qui remonte entre les maisons. Continuer le chemin de plaine qui traverse deux hameaux jusqu'à la route.

**7,5 km :** Emprunter la D 30 à droite sur 130 m et suivre à gauche la route qui descend en direction de la vallée de l'Avre. À la croix, emprunter la piste forestière qui monte dans le Bois des Brouillets. Continuer tout droit jusqu'au carrefour du Grand Rond Point.

**10,5 km :** Au carrefour, prendre le 2<sup>ème</sup> chemin à droite et rejoindre le hameau des Brouillets. Prendre la D 314<sup>3</sup> à gauche sur 230 m et emprunter le chemin à droite rejoignant les arcades de la Meuvette.

**13 km :** En bas du chemin, tourner à droite avant la rivière en direction des arcades de la Meuvette. Suivre le chemin longeant le Bois de la Cavée jusqu'à Revercourt.

**14,5 km :** Traverser Revercourt et prendre la 1<sup>ère</sup> route à gauche qui traverse la Meuvette. Remonter la Côte des Bruyères et tourner à droite en direction de St-Lubin-de-Cravant.

**16,5 km :** Suivre la D 314 sur 270 m à gauche et bifurquer à droite au niveau du Bois du Béchet. Continuer le chemin qui traverse la D 117. Au hameau du Béchet, prendre à droite le chemin qui mène à Vitray-sous-Brezolles.

**21 km :** Entrer dans Vitray-sous-Brezolles et se diriger vers l'église. Passer le cimetière et suivre le chemin qui rattrape la D 4. Emprunter la D 4 à droite sur 500 m et prendre à gauche la D 117<sup>1</sup> vers Prudemanche.

**24,5 km :** Dans le virage, suivre en face le chemin menant au château d'eau. Passer le hameau de la Bouverie et prendre le chemin à droite qui rejoint le chemin de Saint-Rémy. Traverser la D 117<sup>1</sup> et suivre le chemin jusqu'à la D 314. Prendre la route à gauche sur 500 m puis le chemin à droite vers le château d'eau.

**30 km :** Au hameau du Bois Fautray, prendre la D 117<sup>1</sup> à gauche sur 200 m, puis le chemin à droite qui bifurque à gauche traversant la plaine jusqu'à la D 117.

**31,5 km :** Suivre la route à gauche sur 230 m puis emprunter à droite le chemin à l'orée du bois. Le suivre jusqu'aux arcades de la Meuvette.

**33,5 km :** Suivre la Meuvette sur 550 m à droite puis la traverser. Suivre le chemin qui remonte au hameau de Chêne-Simon. Entrer dans le Bois des Brouillets et suivre la piste forestière. Passer le carrefour du Grand Rond-Point et continuer la piste qui redescend dans la vallée de l'Avre.

**38,5 km :** À la route, reprendre l'itinéraire en sens inverse jusqu'à Montigny-sur-Avre.

**46 km :** Arrivée à l'église.

**16,5 km :** Suivre la D 314 sur 270 m à gauche et bifurquer à droite au niveau du Bois du Béchet. Continuer le chemin qui traverse la D 117. Au hameau du Béchet, prendre à droite le chemin qui mène à Vitray-sous-Brezolles.

**21 km :** Entrer dans Vitray-sous-Brezolles et se diriger vers l'église. Passer le cimetière et suivre le chemin qui rattrape la D 4. Emprunter la D 4 à droite sur 500 m et prendre à gauche la D 117<sup>1</sup> vers Prudemanche.

**24,5 km :** Dans le virage, suivre en face le chemin menant au château d'eau. Passer le hameau de la Bouverie et prendre le chemin à droite qui rejoint le chemin de Saint-Rémy. Traverser la D 117<sup>1</sup> et suivre le chemin jusqu'à la D 314. Prendre la route à gauche sur 500 m puis le chemin à droite vers le château d'eau.

**30 km :** Au hameau du Bois Fautray, prendre la D 117<sup>1</sup> à gauche sur 200 m, puis le chemin à droite qui bifurque à gauche traversant la plaine jusqu'à la D 117.

**31,5 km :** Suivre la route à gauche sur 230 m puis emprunter à droite le chemin à l'orée du bois. Le suivre jusqu'aux arcades de la Meuvette.

**33,5 km :** Suivre la Meuvette sur 550 m à droite puis la traverser. Suivre le chemin qui remonte au hameau de Chêne-Simon. Entrer dans le Bois des Brouillets et suivre la piste forestière. Passer le carrefour du Grand Rond-Point et continuer la piste qui redescend dans la vallée de l'Avre.

**38,5 km :** À la route, reprendre l'itinéraire en sens inverse jusqu'à Montigny-sur-Avre.

**46 km :** Arrivée à l'église.